



Informations

Accès : En arrivant par l'autoroute A7 prenez la sortie Cavaillon, puis la D 89 en direction de Saint-Rémy-de-Provence. Prenez au prochain rond-point la D26 en direction d'Orgon.

Parking : Parking Albert Gérard/ parking le long du Canal

Contacts utiles :

- > N° accès massif : 08 11 20 13 13
- > Tourisme : www.visitprovence.com
- > Transport : www.lepilote.com
- > Office de tourisme Orgon :
tél. : 04 90 73 09 54

Distancier :

- Marseille : 68 km
- Aix en Provence : 53 km
- Martigues : 75 km
- Arles : 44 km
- Avignon : 33 km



Balisage

GR : Traits rectangulaires superposés blanc et rouge (marque déposée par la F.F.R.P. à l'I.N.P.I.).

La croix de St-André signale une mauvaise direction. La priorité de balisage est donnée au GR, GR de pays, PR.

Bon :

Changement de direction :

Mauvaise direction :



Le balisage est réalisé bénévolement par les membres d'associations affiliées à la F.F.R.P.

Conseils et recommandations pour se promener en Provence

La forêt et la colline sont source de vie, elles profitent à tous mais elles appartiennent à quelqu'un. Respectons l'hospitalité de leur propriétaire.

- Restons sur les chemins balisés.
 - N'abandonnons aucun objet, aucun débris. Nous pouvons ramener les emballages vides que nous avons apportés pleins.
 - Respectons les arbres, admirons les plantes, observons les animaux mais ne mutilons pas, ne coupons pas, ne dérangeons pas.
 - Respectons la réglementation, ne pénétrons pas les massifs avec des véhicules en dehors des voies ouvertes à la circulation publique.
 - Respectons les viticulteurs et les agriculteurs ; ne cueillons pas leurs produits.
 - Sachons cohabiter avec les chasseurs.
 - N'allumons pas de feu, ne fumons pas, ne nous aventurons pas en forêt par temps de sécheresse, par grand vent.
- Dans les Bouches-du-Rhône, l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral et peut l'être par arrêté municipal, pour votre sécurité et la préservation des sites sensibles. Ce sont le croisement de trois situations de danger météorologique d'incendie et les trois périodes de l'année qui correspondent à des sensibilités d'éclosion de feux croissantes qui vont déterminer les possibilités d'accès par site.
- Pour plus de renseignements (pendant la période estivale) : 08.11.20.13.13, ou www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr

Pour rendre

voire randonnée agréable

- Ne surévaluez pas vos forces physiques.
- Renseignez vous sur le temps de parcours, sur la météo.
- Évitez de partir seul.
- Emportez une gourde d'eau, une trousse à pharmacie, la carte IGN, une boussole.
- Soyez équipé d'un sac à dos, de baskets ou de chaussures légères, d'un vêtement chaud, d'un vêtement de pluie, d'un chapeau.

Comité Départemental du Tourisme

13, rue Roux de Brignoles - 13006 Marseille
Tél : 04 91 13 84 40 - Fax : 04 91 33 01 82
Site web : www.visitprovence.com

En collaboration avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre
Tél. : 04 91 32 17 10



CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Direction de l'Environnement
Europôle de l'Arbois - 13792 Aix-en-Provence cedex 3 - Tél. : 04 42 97 10 10
sur internet : <http://www.cg13.fr>



> Alpilles

Topo Rando



Orgon :
aux portes des Alpilles
Notre Dame de
Beauvillard

> Boucle

Durée : 3H45

Longueur : 12 Km

Dénivelé : 400 m

Niveau : moyen





Itinéraire :

Balisage jaune
Sens de l'itinéraire

A Orgon, stationnez le long du canal ou sur la Place Albert Gérard. Prenez la direction de l'Office de Tourisme, dépassez le et grimpez les escaliers de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption (1325).

Contournez la par la droite. Montez en direction de Beauregard. Rapidement, obliquez vers la gauche pour franchir la Porte de l'Hortet, plus ancienne porte du village.

Passez au pied des ruines du Château de Guise, qui fut détruit par Richelieu en 1630. Vous pouvez aussi admirer le village d'Orgon, que vous surplombez très rapidement. Parvenus à des réservoirs d'eau, laissez les sur votre gauche. 50 mètres après, croisez le Chemin des Oratoires que vous empruntez sur la gauche.

Elevez vous jusqu'à la chapelle de Notre Dame de Beauregard, qui offrira une pause dans la balade.

Vous pouvez en effet y contempler une superbe vue sur la Durance, le Luberon, le Mont Ventoux. En pénétrant dans l'enceinte fortifiée au sud de la chapelle, près de la vigie de surveillance, une table d'orientation précisera le paysage.

Poursuivez ensuite vers le sud, par la route d'accès à Beauregard. Parvenus au site d'escalade, quittez la route et prenez tout à gauche un petit sentier qui descend. Au croisement avec une route, empruntez la à droite jusqu'au camping. Prenez alors la piste s'élevant à gau-

che. Cette piste suit ensuite un vallon vert et ombragé, où d'anciennes restanques témoignent des cultures d'autrefois.

A la fourche, quittez le vallon pour monter à gauche. Au sommet du plateau, lorsque la vue se dégage à nouveau sur l'est et le Luberon, éloignez vous sur la gauche du sentier pour aller voir la Tour du Télégraphe, qui domine la vallée de la Durance.

Reprenez ensuite le sentier. A la fourche, continuez tout droit en longeant le sommet des falaises (attention !).

Au croisement avec la piste DFCI du Vallon d'Auphan, prenez à droite.

Vous débouchez rapidement sur une piste qu'on prendra à gauche.

Passez sous une première ligne à haute tension ; sous la seconde ligne, empruntez la piste de droite.

Poursuivez la, délaissiez les deux pistes à gauche et repassez sous la ligne.

Juste après avoir recroisé la première ligne, continuez tout droit en délaissant la piste qui arrive par la droite. Environ 1 km après, quittez la piste qui descend doucement vers le Vallon de la Bédoule et empruntez le sentier partant à droite (à 45°).

Suivez le en longeant le sommet des falaises puis le pied de petits escarpements dont certains sont équipés pour l'escalade.

Vous rejoignez ensuite la route d'accès à Notre Dame de Beauregard ; prenez la à droite (tracé emprunté à l'aller).

De la chapelle, rejoignez Orgon par le Chemin des Oratoires (chemin empierré).